

# H A B I T A N T S DE LA PROVINCE DU CANADA.

*AMIS ET COMPATRIOTES;*

**N**OTRE Précédente Adresse vous a démontré nos Droits, nos Grieffs & les Moyens que nous avons en notre pouvoir, & dont nous sommes autorisés par les CONSTITUTIONS BRITANNIQUES, à faire usage pour maintenir les uns, & obtenir justice des autres.

Nous vous avons aussi expliqué, que votre Liberté, votre Honneur & votre Bonheur, sont essentiellement & nécessairement liés à l'Affaire malheureuse que nous avons été forcé d'entreprendre, pour le soutien de nos Privilèges.

Nous voyons avec joie, combien vous avez été touché, par les remontrances justes & équitables de vos Amis & Compatriotes, qui n'ont d'autres vûes que celles de fortifier & d'établir la cause de la Liberté: les services que vous avez déjà rendus à cette cause commune, méritent notre reconnoissance; & nous sentons l'obligation où nous sommes, de vous rendre le reciproque.

LES meilleures causes sont sujettes aux événements, les contre-temps sont inévitables, tel est le sort de l'humanité; mais les ames genereuses, qui sont éclairées & échauffées par le feu sacré de la Liberté, ne seront pas découragées par de tels échecs, & surmonteront tous les obstacles qui pourront se trouver entr'eux & l'objet précieux de leurs vœux.

Nous ne vous laisserons pas exposé à la fureur de vos ennemis & des nôtres; deux Bataillons ont reçu ordre de marcher au Canada, dont une partie est déjà en route; on leve six autres Bataillons dans les Colonies unies pour le même service, qui partiront pour votre Province aussi-tôt qu'il sera possible; & probablement ils arriveront en Canada, avant que les Troupes du Ministère; sous le Général Carleton, puissent recevoir des secours: en outre, nous avons fait expédier les ordres nécessaires pour faire lever deux Bataillons chez vous. Votre assistance pour le soutien & la conservation de la Liberté Américaine, nous causera la plus grande satisfaction; & nous nous flattons que vous ferez avec zèle & empressement, l'instant favorable de co-opérer au succès d'une entreprise aussi glorieuse. Si des forces plus considérables sont requises, elles vous seront envoyées.

Aprésent, vous devez être convaincus, que rien n'est plus propre à assurer nos intérêts & nos libertés, que de prendre des mesures efficaces, pour combiner nos forces mutuelles, afin que par cette réunion de secours & de conseils, nous puissions éviter les efforts & l'artifice d'un ennemi qui cherche à nous affaiblir en nous divisant; pour cet effet, nous vous conseillons & vous exhortons, d'établir chez vous des Associations en vos différentes Paroisses, de la même nature que celles qui ont été si salutaires aux Colonies unies; d'élire des Députés pour former une Assemblée Provinciale chez vous, & que cette Assemblée nomme des Délégués, pour vous représenter en ce Congrès.

Nous nous flattons de toucher à l'heureux moment, de voir disparaître de dessus cette terre, l'Étendard de la Tyrannie, & nous espérons qu'il ne trouvera aucune place en l'Amérique Septentrionale.

Signé au Nom & par l'Ordre du Congrès: JOHN HANCOCK, *Président.*

*A Philadelphie, le 24 Janvier 1776.*